



## CONSEIL DES ENFANTS POUR LA MER (CEM) n°1

Date : Mardi 5 et 12 décembre 2017

### Présents (nombres d'élèves) :

Tous les élèves classe par classe

Les enseignantes

Thomas Maillet pour POEMM

Mathilde Brassy et Steven Elisabeth pour Le Carbet des Sciences

### **Rédacteurs :**

Les délégués  
avec l'aide des  
référents

**Nombre de  
pages : 1**

**Diffusion :  
référents,  
élèves**

### Décisions :

Suite à l'état des lieux et à une meilleure appropriation du site il a été décidé que l'AME concernerait l'ensemble de la baie de Grande Anse a été voté à 19 voix sur 22 (classe de CM1) et à l'unanimité pour les classes de CM2 et 6<sup>ème</sup>.





## CONSEIL DES ENFANTS POUR LA MER (CEM) n°2

Date : Lundi 18 décembre 2017

### Présents (nombres d'élèves) :

Les délégués des CM1 et CM2 (Ecole J. Lucéa) dans un premier temps et les délégués des 6ème1 et 6ème2 (collège A. Stellio) dans un deuxième temps.

Les enseignantes

Thomas Maillet pour POEMM

Mathilde Brassy pour Le Carbet des Sciences

### Rédacteurs :

Les délégués  
avec l'aide des  
référents

**Nombre de  
pages : 1**

**Diffusion :  
référents,  
élèves**

### Suite à l'état des lieux chaque classe a pu faire ressortir les 7 enjeux écologiques de leur AME :

#### **1. Déchets (pollution visible)**

##### **Menaces**

Pneus, sachets et bouteilles en plastique, mégots de cigarettes et cannettes

Lieux :

plage, mer, herbier, mangrove....

##### **Animaux menacés**

Tortues :

Quand une tortue voit un sachet de plastique, elle croit que c'est une méduse et l'avale. Elle peut s'étouffer. Le plastique est un poison que le corps ne digère pas et qu'on retrouve ensuite dans la chair des poissons que nous mangeons ...

##### **Résumé**

Il ne faut pas laisser des déchets ni sur terre, ni sur la plage, ni dans la mer : c'est très dangereux pour les poissons, les tortues et les humains!!!!

En plus, les touristes n'aiment pas les plages en mauvais état !

##### **--> Solutions proposées :**

- Panneau de signalisation
- Sensibilisation sur la plage , dans le village : voiture haut-parleur, plaques d'égoûts
- Mise en place de poubelles, de cendriers de plage.

#### **2. Pollution chimique : hydrocarbures - Eaux usées**

**Qui?** La pollution chimique par les eaux usées et les hydrocarbures est toxique pour :

**Quoi?** Les herbiers - le récif coralien- les poissons- les tortues et tous les autres animaux et végétaux marins

##### **--> Solutions proposées :**

- Bateaux économiques
- Plus de réglementation : zone réservée aux bateaux dans la baie

- Panneaux d'information : Ne pas jeter les eaux usées dans la mer : les eaux des douches par exemple

### **3. Les ancrés**

**Qui?** Menace très importante dans notre AME

**Quoi?** Habitat ou espèces ? Herbiers et le récif corallien

**Comment?**

L'ancre des bateaux descend dans la mer et écrase les coraux, les herbiers, les arrache en avançant.

**Résumé**

L'ancre des bateaux est une menace très importante dans notre AME, elle a un effet sur les coraux et les herbiers, elle favorise le développement d'espèces invasives et l'érosion.

Quand elle descend des bateaux, elle arrache les herbiers et écrase les coraux.

#### **--> Solutions proposées**

- Pose de bouées, corps morts
- Délimitation de lieux pour ancrer ou interdiction d'ancrer

### **4. Les espèces invasives**

**Qui?** Poisson lion, algues halophila

**Quoi?** D'autres poissons

**Comment ?** Le poisson lion prend la place en mangeant les autres poissons.

Les halophila prennent la place des herbes que mange la tortue

**Résumé:** Les espèces invasives sont un problème important pour notre AME. Elle touche principalement les poissons et les herbiers car les poissons lions mangent les autres poissons et prennent leur place.

Les halophila prennent la place des herbiers déjà présents, que mangent les tortues.

#### **--> Solutions proposées**

- Pêche et vente de poissons lions
- Dégustation du poisson lion
- Éviter l'arrachage d'herbier (voir ancre)
- Consommer plus de poisson lion

### **5. La pollution lumineuse**

**Qui ?** La pollution lumineuse est très importante dans notre AME

**Quoi ?** La pollution lumineuse est dangereuse pour toutes les espèces de tortues .

**Comment?** La pollution lumineuse dérange les tortues lors des pontes car la lumière les gêne . Elle n'est pas bonne aussi pour les tortues à leur naissance car elles naissent souvent la nuit et pour trouver l'eau s'orientent grâce à la lune donc une lampe de poche ou un lampadaire peut imiter la lune et les désorienter . On peut donc en déduire que la pollution lumineuse est très dangereuse surtout pour les tortues.

#### **--> Solution proposée**

Réduire l'éclairage (lampadaire)

### **6. Les animaux errants**

**Qui ?** Les animaux errants sont très nombreux dans notre AME (les chiens , les chats ,les mangoustes ...)

**Quoi ?** Les nids de tortue , sur le tourisme.

**Comment ?** Ils vont manger les bébés tortues et les œufs. Ils dérangent le tourisme.

Les animaux errants ont un impact sur les nids de tortue car ils déterrent les nids , mangent les œufs et les bébés tortues. Ils ont aussi un impact sur le tourisme car ils les dérangent et font leurs besoins sur la plage.

**--> Solution proposée :**

Signaler les animaux errants

**7. La pêche**

**Qui ?** : La pêche: filets, casiers...

**Quoi ?**

-pêche accidentelle des tortues marines ( espèces protégées )

- dégradation des fonds ; les éponges par les engins de pêche (casier et filet ) peu sélectifs : pêche des poissons immatures dans les casiers

**Comment ?** La pêche pratiquée dans notre AME représente un problème. Les casiers et les filets quand ils sont passés sur le récif le dégrade. La pêche accidentelle des tortues est possibles dans les filets posés plusieurs jours. Ces engins sont peu sélectifs ils appauvrissent le milieu.

**--> Solutions proposées :**

- Relâcher les petits poissons.
- Réglementation
- Rencontres et discussions avec les pêcheurs.

**Définition des priorités par niveau :**

Un tableau des priorités a été rempli par chaque classe puis une compilation a été réalisée par niveau (primaire et 6<sup>ème</sup>) avec les délégués de chaque puis les délégués de 6<sup>ème</sup> ont réalisé un tableau global à l'échelle de l'AME.

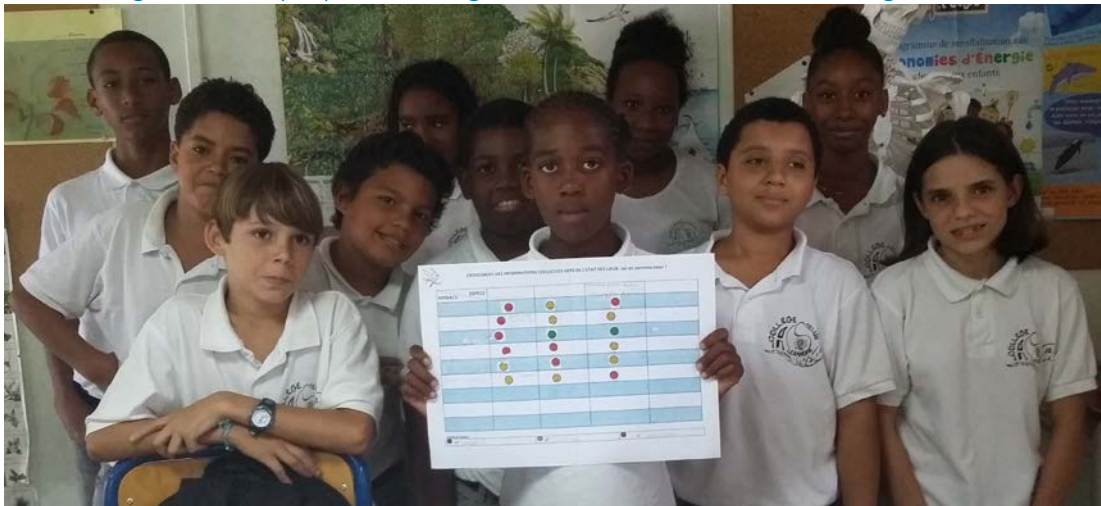


Tableau MENACE VS ESPECES

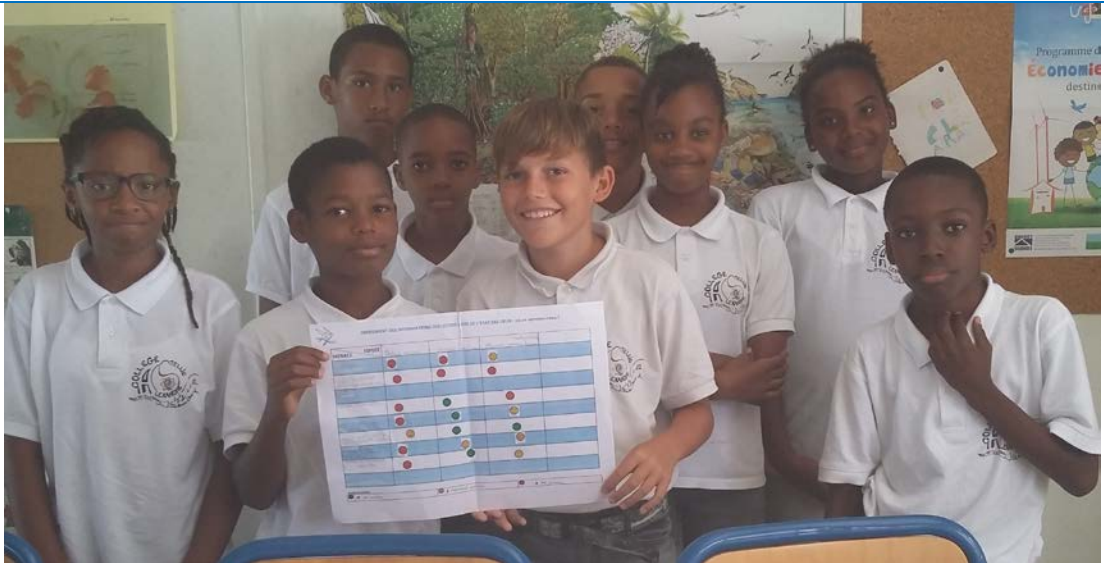


Tableau MENACE VS HABITATS

Enfin les menaces les plus importantes s'avèrent être :

Aux yeux des élèves de CM1 et CM2 :

- déchets
- pollution chimique : hydrocarbures, eaux usées

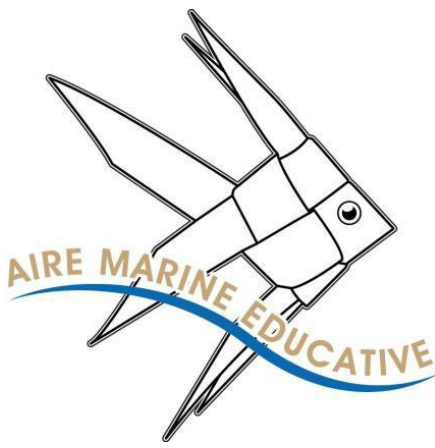
Aux yeux des élèves de 6ème :

- Les ancrages au mouillage
- Espèces invasives : halophile

Solutions proposées :

- Panneaux informatifs : ne rien jeter dans les canalisations d'eau de pluie
- Poubelles en grand nombre
- Voiture annonce pour information
- Périmètre réservé aux bateaux dans la baie et corps
- Cendriers de plage





**Compte-rendu :**

- Conseil des Enfants pour la Mer (CEM)
- Conseil élargi

**AME de la plage de Grande Anse (Les Anses d'Arlet)**

Date: vendredi 4 mai 2018

CEM élargi n°1

Secrétaire : Mme MENIL (enseignante SVT des 6<sup>ème</sup>)

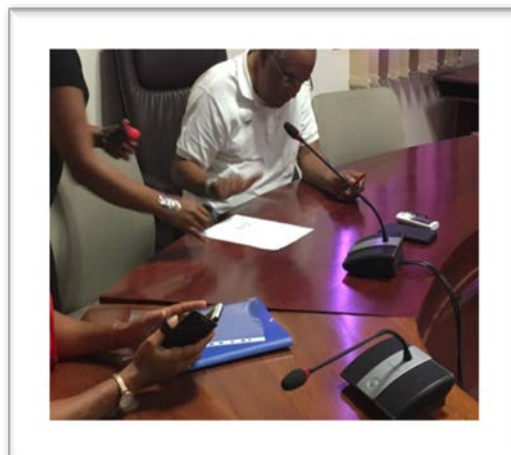
**Objectifs (ordre du jour) : signature de l'accord du maire**

Rencontre avec le Maire de La commune de Les Anses d'Arlet, Mr LARCHER, afin d'obtenir de sa part l'accord pour l'AME.

**Méthodologie appliquée (déroulement) :**

Les élèves présents, délégués des 6èmes, ont présenté à Mr le maire, la synthèse des enjeux dégagés par les élèves des 4 classes impliquées dans le projet ( CM1, CM2, 6ème1, 6ème2) lors des différents conseils des enfants pour la mer. Ils ont ensuite raconté, à tour de rôle, les activités réalisées au cours de l'année, mettant en avant l'intérêt de protéger la zone avec sa faune (tortues, poissons). Ils ont ensuite émis le souhait de poursuivre ce travail, en collaboration avec la mairie, dans les années futures, pour le bien de leur commune.

**Décision(s) prise(s) lors du Conseil des Enfants pour la Mer élargi:**



Le maire a émis un avis favorable pour la création de l'AME et signé l'accord.



#### Prochains objectifs et calendrier à venir :

Obtention de la labellisation AME (juin)

Création de la colonne transparente de déchets (juin)

Mise en place d'activités l'année prochaine autour des 7 enjeux relevés durant l'année présente.